

DÉBATS

« Un gouvernement qui ne priorise pas l'expertise en santé de l'enfant n'est pas le reflet d'une société progressiste »

TRIBUNE

Collectif

Les cinq organisations représentatives nationales des infirmières puéricultrices, soutenues par la Société française de pédiatrie, réclament, dans une tribune au « Monde », des mesures d'urgence du président de la République, face au mépris du gouvernement en pleine crise sanitaire, et dénoncent une opportunité gâchée pour la santé de l'enfant.

Publié aujourd'hui à 11h49 | Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés

Tribune. L'épidémie de bronchiolite est cette année en France précoce et intense. Cette pathologie, qui entraîne une détresse respiratoire aiguë en particulier chez les plus petits (moins de 6 mois), fait peser une charge importante sur les services d'urgences, de réanimation pédiatrique et de pédiatrie générale, pourtant déjà fortement mobilisés par la crise sanitaire que nous vivons actuellement. Chez les moins de 10 ans, le taux d'incidence des contaminations au coronavirus explose, même si le nombre d'hospitalisations reste contenu.

Dans le même temps, les alertes se multiplient : fermetures de services d'urgences pédiatriques, pénurie de soignants formés en pédiatrie... La situation s'avère catastrophique. Progressivement, ce sont les professions expertes dans la santé de l'enfant qui disparaissent, y compris les médecins pédiatres, dans une triste indifférence. Emmanuel Macron, à travers sa politique des « 1 000 premiers jours », avait fait de l'enfance une priorité de son quinquennat.

Lire aussi | [Avec le retour de la bronchiolite, les hôpitaux de nouveau sous tension](#)

Force est de constater que la réponse du gouvernement à la situation actuelle est aujourd'hui incohérente, voire défailante. Que dire du mépris affiché envers les infirmières puéricultrices, représentant plus de 22 000 professionnels aujourd'hui en France, qui ne cessent d'alerter le gouvernement depuis des mois ?

Une demande de reconnaissance

Leur demande : reconnaître enfin une profession créée il y a plus de soixante-dix ans, œuvrant chaque jour dans les services hospitaliers (maternité, néonatalogie, pédiatrie...) et extrahospitaliers (protection maternelle et infantile, modes d'accueil...) pour accompagner les familles et la santé de l'enfant.

Newsletter

« LA REVUE DU MONDE »

Chaque vendredi, les dix articles de la semaine qu'il ne fallait pas manquer.

[S'inscrire](#)

Cette crise ne touche pas que l'hôpital. Un rapport de mai 2021 de l'inspection générale des affaires sociales relevait déjà le manque criant de suivi de la santé des enfants en ville, la pénurie de pédiatres, et la nécessité de valoriser les acteurs de la santé de l'enfant. Le déploiement des compétences des infirmières puéricultrices était alors pointé comme une des solutions à mettre en œuvre, d'autant plus depuis 2009 alors que la formation initiale d'infirmier ne comporte plus d'enseignements pédiatriques.

Lire aussi | [Dans la rue, des soignants « fatigués et éccœurés »](#)

Encore récemment, le Conseil national de pédiatrie réaffirmait son souhait de voir la situation des infirmières puéricultrices évoluer. La professeure Isabelle Claudet, chef des urgences pédiatriques au CHU de Toulouse et coprésidente du groupe de travail permanent « Politique de santé de l'enfant globale et concertée » au sein du Haut Conseil de la santé publique, a publié un article pour signifier les cinquante ans de retard de la France à ce sujet.

Pas une priorité pour le gouvernement

Où en est-on aujourd'hui ? Comme les pédiatres, les infirmières puéricultrices sont les grandes oubliées du projet des « 1 000 premiers jours ». Dans les hôpitaux, elles proposaient notamment d'instaurer un minimum, inexistant à ce jour, de professionnels spécialisés dans les services pédiatriques. Cette demande fut malheureusement rejetée en bloc par le ministère de la santé. Pire, les infirmières étudiantes puéricultrices sont aujourd'hui réquisitionnées par les agences régionales de santé, interrompant leurs études, pour venir renforcer des équipes à bout de souffle.

En ville, le ministre de la santé, Olivier Véran, a signifié son désintérêt pour la profession en faisant retirer du dernier projet de loi de financement de la Sécurité sociale la possibilité de proposer un accompagnement en post-partum par une puéricultrice, remboursé pour les familles. Malgré un rapport accablant de la députée Michèle Peyron (LRM, Seine-et-Marne), le même ministère refuse tout remboursement pour les familles d'un suivi préventif en ville.

Lire aussi | [« Les enfants comme les personnes âgées sont des patients vulnérables »](#)

Enfin, il est à noter que les infirmières puéricultrices attendent depuis plus de quinze ans une réingénierie de leur formation, l'Etat s'étant totalement plongé dans une forme d'inertie, dégage de tout contrôle ou même d'une simple mise à jour des contenus, officiellement inchangés depuis 1983.

Une forte attente d'actes

Pour Olivier Véran et ses conseillers, il ne s'agit pas d'une priorité. Même réponse du côté du secrétariat d'Etat chargé de l'enfance et des familles d'Adrien Taquet. Un gouvernement qui ne priorise pas l'expertise en santé de l'enfant n'est pas le reflet d'une société progressiste, et méprise les adultes de demain

Lire aussi la tribune : [« Le vaccin sera une chance pour les enfants et leurs familles »](#)

Dernier échec en date, alors que l'ensemble des organisations professionnelles des infirmières puéricultrices a sollicité le premier ministre face à cette situation : une simple fin de non-recevoir adressée par un courrier de son cabinet, sans plus d'explications.

Alors, l'enfant est-il réellement une priorité ?

Nous, infirmières puéricultrices, demandons aujourd'hui une réelle prise en compte de nos compétences. Nous demandons à être reconnues dans notre rôle d'accompagnement de la santé de l'enfant, aussi bien à l'hôpital qu'en extrahospitalier. Nous ne souhaitons rien de plus que ce qui a été recommandé, une énième fois, par le dernier rapport de l'inspection générale des affaires sociales en mai 2021 :

- finaliser en urgence la réforme des études d'infirmière puéricultrice, pour former davantage de professionnels et atteindre un niveau master, avec des compétences élargies, correspondant à leur réalité professionnelle ;
- développer l'exercice des infirmières puéricultrices en ville, en particulier en matière de prévention, via une tarification spécifique et un remboursement pour les familles ;
- améliorer l'attractivité des professions médicales et paramédicales de l'enfant à l'hôpital, en développant les activités spécialisées, notamment de consultations et de suivi des enfants, et en revalorisant les rémunérations ;
- généraliser les coopérations territoriales pour organiser des parcours de soins pédiatriques et garantir ainsi le suivi de l'ensemble des enfants, notamment en repensant l'articulation pédiatre/médecin généraliste et infirmière puéricultrice dans le suivi du jeune enfant.

Afin d'envisager sérieusement ces propositions, nous demandons à être reçus en urgence par le président de la République, celui-ci ayant médiatisé son soutien pour une meilleure prise en compte des 1 000 premiers jours de l'enfant. Les mots ne suffisent plus, les professionnels attendent désormais des actes.

¶ Les signataires de cette tribune sont : **Guylaine Babchia**, cadre puéricultrice, directrice de l'École de puéricultrices Rabelais, Paris, présidente du Comité d'entente des écoles préparant aux métiers de l'enfance ; **Isabelle Claudet**, pédiatre, chef du pôle enfants et chef de service des urgences pédiatriques, hôpital des Enfants, Toulouse ; **Charles Eury**, infirmier puériculteur, chef de projet, L'Aniss, Angers, président du Collège des infirmier(es) puéricultrices(eurs) ; **Yann Mikaeloff**, professeur à la faculté de médecine Paris-Saclay, responsable de l'UF Centre de protection de l'enfant et de l'adolescent (CPEA) Val-de-Marne - Hauts-de-Seine, GHU AP-HP Paris-Saclay ; **Brigitte Prévost**, infirmière puéricultrice de santé publique, Angers, présidente de l'Association nationale des puéricultrice(teurs) diplômées(é)s et des étudiants ; **Katia Saby**, puéricultrice de ville, présidente du collectif Je suis infirmière puéricultrice.

Collectif

Services